



2025

Bilan d'activités

PAYS
VOIRONNAIS

www.paysvoironnais.com

SOMmaire

2025 EN IMAGES

4

EnvirONNEMENT

6

MOBilité

8

SOLidaRITÉS

10

AMÉnagement

12

EMPloi
ET ÉCONomie

14

CultURE
ET PATRImoine

16

ConseIL
DE DÉVELOppement
DU PAYS VOIRONNAIS

18

PLAN INTERCOMMUNAL
DE SAUVEgarde

18

Bilan SOCIAL

19

- Bilieu

Charancieu

Charavines

Charnècles

Chirens

Coublevie

La Buisse

La Murette

La Sure en Chartreuse

Massieu

Merlas

Moirans

Montferrat

Réaumont

Rives

Tullins

Saint-Aupre

Saint-Blaise du Buis

Saint-Bueil

Saint-Cassien

Saint-Étienne de Crossey

Saint-Geoire en Valdaine

Saint-Jean de Moirans

Saint-Nicolas de Macherin

Saint-Sulpice des Rivoires

Velanne

Villages du Lac de Paladru

Voiron

Voissant

Voreppe

Vourey

ÉDITO



Freddy REY

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

L'année 2025 marque une quasi fin de mandat dans le calendrier électoral communal et intercommunal. Dans un contexte national qui apparaît de plus en plus incertain au fil des ans, le Pays Voironnais a achevé un cycle d'initiatives et de réalisations, dont rend compte en partie ce bilan d'activités.

Comme chaque année, il met en lumière les très nombreuses compétences et implications de la Communauté d'agglomération au service des habitants de ses 31 communes. Il doit permettre de mieux faire connaître l'intercommunalité auprès d'eux, et illustrer son utilité en termes d'environnement, de mobilités, de solidarités, d'aménagement, d'emploi et d'économie, ou encore de culture et de patrimoine.

Rappelons-nous que le Pays Voironnais est l'une des trois communautés d'agglomération du département de l'Isère. Son budget annuel global tourne autour de 142 millions d'euros. Il mobilise 792 agents au quotidien, et gère un patrimoine bâti (bâtiments et équipements) de 103 800 m².

Plus que jamais, nous devons, à l'échelle de notre territoire, anticiper toutes les crises qui peuvent se présenter à nous, qu'elles soient politiques, financières, climatiques, énergétiques ou sanitaires. C'est en appréhendant nos politiques publiques dans leur ensemble que nous nous placerons dans les meilleures conditions. Et si ce rapport rend compte de nos activités par champs de compétences, il ne doit pas occulter la nécessaire approche transversale de nos défis sociétaux et environnementaux.

Réseau de randonnée

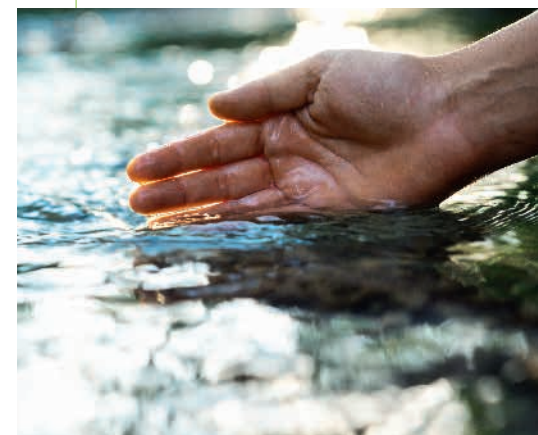
Gestionnaire du réseau de randonnée inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées par convention avec le Département de l'Isère et le Parc naturel régional de Chartreuse, le Pays Voironnais a procédé à sa requalification. Datant d'une quinzaine d'années, le réseau nécessitait une remise à jour afin de permettre une meilleure répartition des itinéraires et d'éviter les passages sur routes goudronnées.



en images

Eau

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le Pays Voironnais a organisé en mars deux temps forts. L'un à destination des professionnels sur la question du juste prix de l'eau et l'autre à destination du grand public sur les solutions locales pour préserver ce bien commun. Ces deux rendez-vous ont été animés par Simon Porcher, professeur à l'Université Paris Dauphine et auteur de l'ouvrage « La fin de l'eau ? ».



Pays d'art et d'histoire

Le Pays Voironnais a obtenu le label Pays d'art et d'histoire pour la deuxième fois. Il a été officiellement signé pour la période 2025-2035 en présence de la Préfète de l'Isère. Attribué par le ministère de la Culture, ce label est attribué à des territoires, des communes ou des intercommunalités engagés dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation, de soutien à la création, à la qualité architecturale et au cadre de vie.



© Ville de Voiron



La Brunerie

La nouvelle piste d'athlétisme du campus La Brunerie a été officiellement inaugurée le 20 juin 2025. Ce nouvel équipement viendra compléter l'offre déjà présente sur ce site dédié notamment au sport de haut niveau.

Aquantis

Après huit mois d'études et trois ans de travaux, la station d'épuration Aquantis agrandie et modernisée fabrique désormais son propre gaz. Grâce à l'installation d'un biométhaniseur, les matières organiques des boues traitées par la station produisent du biogaz par décomposition biologique. Depuis septembre, ce gaz épuré est désormais revendu et injecté dans les réseaux de distribution.



Voiron

En 2025, la municipalité de Voiron a engagé le réaménagement du mail. Ce lieu emblématique de la ville a été totalement transformé, notamment avec le soutien financier du Pays Voironnais. Afin de refaire de ce lieu devenu un parking un lieu de socialisation végétalisé, la ville de Voiron a fait le choix de restructurer l'espace en supprimant le stationnement pour en faire une promenade ombragée.

Légumerie

La nouvelle légumerie a été inaugurée le 16 mai 2025! Très attendue, cette légumerie exploitée par AB Epluche et installée dans des locaux flambant neufs à Vourey emploie 15 personnes et transforme près de 200 tonnes de légumes par an à destination de la restauration collective et notamment des cantines scolaires.

Ressourcerie

L'année 2025 aura vu l'ouverture d'une troisième Ressourcerie sur le territoire, située à Bilieu. Ce lieu social et solidaire animé grâce à l'implication de bénévoles et très attendu sur le nord du territoire permet désormais aux habitants du secteur de venir déposer des objets inutilisés et en bon état ou de venir acheter à petits prix. Un bon moyen de donner une seconde vie à de nombreux objets en leur évitant de se retrouver prématurément à la poubelle.





L'ORIENTATION POLITIQUE

La Communauté du Pays Voironnais intervient depuis de nombreuses années en faveur de l'environnement et de la préservation du cadre de vie. Au fil du temps, elle a développé des politiques particulièrement complètes. Cependant, alors que le concept de crise environnementale s'accommodait de simples adaptations au modèle dominant, l'entrée dans l'Anthropocène («Le genre humain est devenu une force géologique globale») oblige à un changement radical de modèle : par son emprise sur l'environnement et ses conséquences en matière de changement climatique et plus encore d'effondrement de la biodiversité, elle révèle le rapport dichotomique entre développement et préservation.

Le Pays Voironnais a donc désormais pour ambition d'engager un changement de modèle de développement et d'organiser une transition vers un modèle de développement plus durable. La feuille de route 2021-2026 a ainsi défini de nouvelles priorités : mettre en œuvre une stratégie de sobriété foncière, conforter le PCAET comme principal outil de la transition énergétique, renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et renforcer les moyens permettant de développer les mobilités alternatives. Désormais, il s'agit d'inscrire à court terme le territoire dans une double trajectoire, le Zéro Émission Nette ou autrement dit la neutralité carbone et le Zéro Artificialisation Nette, autrement dit la neutralité foncière.

... VERS UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE.

2025 en chiffres



42 Projets Éducatifs pour le Développement Durable déposés



312 aides versées aux particuliers pour les soutenir dans leurs travaux d'économie d'énergie



295 NIDS DE FRELONS ASIATIQUES DÉTRUITS CHEZ LES PARTICULIERS GRÂCE À L'AIDE DU PAYS VOIRONNAIS ET DU DÉPARTEMENT

856 km
DE RÉSEAU D'EAU POTABLE

611 km
POUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT



13 Fonds de concours pour soutenir la transition énergétique ou l'adaptation au changement climatique versés aux communes

5 M€

POUR LA CONSTRUCTION DU MÉTHANISEUR DE LA STATION AQUANTIS

> PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le premier PLPDMA du Pays Voironnais s'étant terminé en 2024, l'année 2025 a été consacrée à l'évaluation, la révision et l'élaboration du nouveau Programme pour la période 2025-2030. Un nouvel objectif de réduction des déchets ménagers et assimilés à l'horizon 2030 a pu être établi suite au diagnostic territorial : réduire la production annuelle à 478,5 kg par habitant, contre 522 kg/hab en 2024. Le programme se décline en 5 axes stratégiques, 13 actions et 48 sous-actions. Soumis à une consultation publique en fin d'année 2025, le nouveau PLPDMA sera adopté en conseil communautaire en janvier 2026.

> ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le Pays Voironnais a obtenu la labellisation Économie circulaire dans le cadre du programme Territoire Engagé pour la Transition Écologique porté par l'ADEME. Avec un score de 54 %, le Pays Voironnais atteint le 3^e niveau de labellisation sur les 5 niveaux existants. Le Pays Voironnais devient ainsi la 4^e collectivité de la région AURA labellisée 3 étoiles, après les Métropoles de Lyon et Grenoble et le syndicat du VALTOM. Cette labellisation témoigne de l'engagement du Pays Voironnais dans une politique ambitieuse de développement de l'économie circulaire.



> RESSOURCERIE

Afin d'équilibrer l'offre de réemploi sur le territoire, un projet de déploiement du service « ressourcerie » sur les communes du Nord du Pays Voironnais a été initié en 2024. Cette démarche s'est concrétisée en 2025 avec l'ouverture d'une ressourcerie de proximité sur la commune de Billeu. Accompagné par le Pays Voironnais, le projet a vu le jour grâce à la mobilisation de la commune, de l'association Passiflore, et d'un groupe d'habitants bénévoles qui assurent l'ouverture au public 2 jours par semaine et le tri des dons déposés. Le bilan de la période d'expérimentation conduite de septembre à décembre 2025 est très concluant. Près de deux tonnes d'objets collectées sur cette période.



> ASSAINISSEMENT

Une nouvelle étape de la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées d'Aquantis s'est concrétisée en 2025 avec la production de biogaz issu de la valorisation énergétique des boues et graisses de la station d'épuration. Cette production est assurée grâce à la décomposition biologique des matières organiques, dans un digesteur de 2 500 m³. Le biogaz produit par le digesteur est ensuite épuré afin d'obtenir la qualité requise pour la revente et l'injection sur le réseau de distribution de gaz. À terme, le méthaniseur devrait produire 3,8 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 400 logements utilisant du gaz comme énergie domestique. Cet équipement permettra également de mettre en cohérence le traitement et la valorisation des boues sur l'ensemble du Pays Voironnais et de diminuer de 30 % leur volume.

> EAU BRUTE

L'eau potable est très souvent utilisée pour des usages dont la potabilité n'est pas nécessaire. Afin de préserver cette ressource indispensable, le Pays Voironnais a mis en place 2 sites de distribution d'eau brute : le premier, chemin du Biot à Coulevie en 2024 et, le second, rue de Bernardière à Charavines en 2025. L'eau brute disponible a pour objet de se substituer à l'eau potable quand les besoins ne nécessitent pas une eau traitée, comme le lavage des voiries par les communes, l'arrosage des jardins potagers des particuliers, les travaux des entreprises... Cette eau est fournie gratuitement par le Pays Voironnais et les sites sont laissés en libre accès.

L'ORIENTATION POLITIQUE

La question de l'organisation des déplacements recèle des enjeux d'attractivité du territoire, de qualité de vie des habitants, mais aussi malheureusement et de plus en plus de santé publique. Avec le renchérissement du coût de l'énergie et l'éloignement continu entre les lieux de travail et les lieux de résidence, la mobilité a désormais une véritable dimension sociale. L'enquête auprès de la population en 2018 montre que le développement des transports en commun et des modes doux, ainsi que l'amélioration des conditions de circulation vers Grenoble constituent la première attente des habitants. Depuis près de 20 ans, **le Pays Voironnais s'efforce de structurer une politique globale en faveur des déplacements avec comme ambition de stabiliser la part modale de la voiture au profit des autres modes.** La Communauté a ainsi consenti un effort important avec le développement d'un réseau de transports en commun propre au territoire. Il a également fortement investi pour développer des pôles d'échanges autour des gares.



... LA MOBILITÉ RECÈLE DÉSORMAIS UNE VÉRITABLE DIMENSION SOCIALE.

Cependant, la partie périurbaine et rurale du territoire ne présente pas la densité nécessaire au déploiement d'un réseau efficace et nécessite de développer d'autres approches pour favoriser une mobilité plus durable. Enfin, malgré les politiques déployées par les différents territoires, les conditions de circulation, entre le Pays Voironnais et l'agglomération grenobloise par exemple, n'ont cessé de se dégrader. C'est dans ce contexte qu'intervient la mise en place de la ZFE qui organise des restrictions de circulation pour les professionnels depuis 2019 ainsi que pour les particuliers depuis juillet 2023.

25 FAITS MARQUANTS

> SMMAG

La compétence mobilité a été intégralement transférée au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) au 1^{er} janvier 2025. Cette étape majeure de la politique de mobilité du territoire est en réalité la dernière d'un processus débuté en 2020 avec l'adhésion du Pays Voironnais au SMMAG et le transfert des mobilités partagées, puis en 2024 de l'organisation des services vélo. Autant de changements permettant de proposer une politique de mobilité ambitieuse et répondant au mieux aux besoins des habitants en s'émancipant du périmètre administratif du territoire. Un choix déjà opéré en 2020 par Grenoble Alpes Métropole et la Communauté de communes du Grésivaudan.

> COVOITURAGE

Trois services de covoiturage sont proposés par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise : MCovoit un service complet de covoiturage comprenant MCovoit'Pouce, un hybride entre l'autostop et le covoiturage, MCovoit'Lignes+ permettant de covoiturer vers Grenoble, le Nord Isère et Lyon et MCovoit'RDV à destination des salariés du parc d'activités de Centr'Alp, de Champeuillet Voiron, et du CHU de Voiron. 2025 aura permis la poursuite du déploiement du réseau MCovoit'Pouce et la progression du service MCovoit'Lignes+ de 14 %.

> RESEAU

La nouveauté de l'année est l'intégration des Transports du Pays Voironnais à Mréso (grand réseau du SMMAG, avec les lignes des territoires de la Métropole de Grenoble, de la Communauté de communes Le Grésivaudan), depuis le 1^{er} septembre 2025. Afin de simplifier l'utilisation du réseau pour les usagers, les noms de lignes ont été harmonisés à l'échelle de l'ensemble du réseau en 4 catégories de lignes : Chrono (lignes avec le plus d'offres), Proximo (offre intermédiaire), Flexo (offre régulière et offre sur réservation) et Sacado (scolaires). Les titres de transport ont également été harmonisés. Ainsi, les titres Pays Voironnais sont devenus des titres Mréso intra-Voironnais. Les recettes des ventes de titres intra-Voironnais 2025 (853 k€ TTC) sont identiques à 2024 (853 k€ TTC), malgré une hausse tarifaire de 2,25 % au 1^{er} juillet 2025.



2025 en chiffres



11 véhicules disponibles en autopartage sur 3 communes du territoire



6 POINTS

DE STATIONNEMENT SÉCURISÉS POUR LES VÉLOS

1

Agence Mobilité à Voiron ouverte 6 jours sur 7



> AMÉNAGEMENTS CYCLES

Afin de développer la pratique du vélo sur le territoire, le SMMAG a réalisé plusieurs aménagements : une bande cyclable a été créée rue des Martyrs à Voreppe pour un montant total de 272 000 € HT, dont 79 000 € de participation communale. Une deuxième piste a été aménagée boulevard du 11 novembre pour un montant de 536 000 € HT et 129 000 € de participation communale. Par ailleurs, différentes études sont en cours dans le cadre du Schéma cycle pour un montant de 1 377 000 € HT : le mail, rue Berthuin à Voiron, chemin d'Orgeoise à Coublevie et la rue de l'Eygala à Moirans.

> LOCATION

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise, propose le service de location grand public Mvélo+ dans le cadre de sa compétence « organisation des services vélo ». Une agence de location est implantée sur le territoire à proximité de l'Agence Mobilité à Voiron. Ce service permet aux habitants de louer des vélos classiques ou à assistance électrique pour une courte durée ou pour une année. Sont aussi disponibles des vélos cargo et tous les accessoires utiles au cycliste.

> AUTOPARTAGE

Le service d'autopartage géré par l'opérateur Citiz propose sur le territoire 7 véhicules à Voiron, 2 à Voreppe et 2 à Moirans. Disponibles 7 jour sur 7 et 24h/24, ces voitures peuvent être utilisées pour des courtes et des longues durées. En 2025, les voitures situées à Voiron représentent 65 % des kilomètres réalisés et 71 % des réservations effectuées.



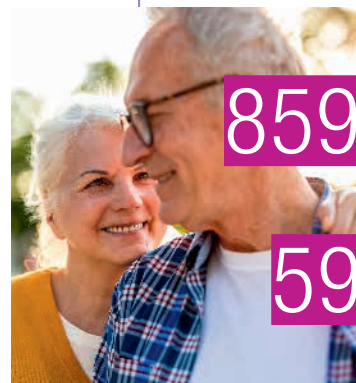
L'ORIENTATION POLITIQUE

L'urgence environnementale commande de faire. Cependant, la question environnementale n'est pas dissociable de la question sociale. Comment, en effet, parler de sobriété, de frugalité, de décroissance même à des ménages qui peinent à se loger, à se nourrir correctement et qui doivent renoncer à certains soins. Comme la transition environnementale, l'exigence de solidarité doit constituer une préoccupation transversale irriguant l'ensemble des politiques publiques. Avec l'évolution des modes de vie et le développement des mobilités, l'attractivité d'un territoire est de plus en plus liée à sa capacité à proposer une offre de logements abordables ainsi qu'un environnement d'équipements et de services développés, et non plus uniquement aux opportunités

d'emplois qu'il génère. Comme tous les territoires, le Pays Voironnais est également confronté à la précarisation de certaines catégories de personnes du fait des effets de la crise économique et à une augmentation importante de la demande sociale. Enfin, la question du vieillissement de la population constitue, pour tous les territoires, un immense défi : l'analyse des besoins sociaux commanditée par la Communauté démontre une augmentation dans le Pays Voironnais de 43,1 % des personnes âgées de + de 75 ans depuis 2000.

... LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE N'EST PAS DISSOCIABLE DE LA QUESTION SOCIALE.

2025 en chiffres



859

USAGERS
ACCOMPAGNÉS PAR
LE SERVICE D'AIDE

59

PAR LE SERVICE
DE SOINS



69
résidents
accueillis au sein
de la Résidence
Autonomie
Plein Soleil



378
entretiens cliniques conduits
par les psychologues
du lieu d'accueil « Parol'Ecoute
Jeunes » auprès de 81 jeunes



1 808
consultations médicales
et 1444 entretiens de conseil
et d'écoute ont été menés par
le Centre de Santé Sexuelle

163

ENFANTS
ACCOMPAGNÉS PAR
LE DISPOSITIF DE
RÉUSSITE ÉDUCATIVE



13,5 M€

DE BUDGET CONSACRÉS
À LA COMPÉTENCE SOLIDARITÉS

> AIDE AUX AIDANTS

Créé en 2024, à destination des aidants, l'espace d'accueil « En Tandem » a accompagné individuellement 59 aidants et 19 dans le cadre des permanences proposées par France Alzheimer Isère. L'objectif de cet espace situé au sein d'Innovadom est de soutenir les aidants, de les orienter vers les dispositifs existants en fonction de leurs besoins et de ceux de leur proche. En parallèle, il s'agit également d'animer et de coordonner le réseau des professionnels du territoire.

> SANTÉ ENVIRONNEMENT

Le CIAS conduit une démarche de coopération transversale pour agir sur l'environnement en faveur de la santé. Cette démarche a permis de coordonner un plan d'actions co-financé par l'Agence Régionale de Santé. Suite à des contraintes financières, ce plan a été resserré et le CIAS a financé un plan d'action ambroisie afin d'accompagner les 31 communes, des ateliers santé-environnement auprès de jeunes suivis par la Mission Locale, des jardins partagés pour les personnes âgées de la Résidence Plein Soleil et des ateliers de remise en selle.

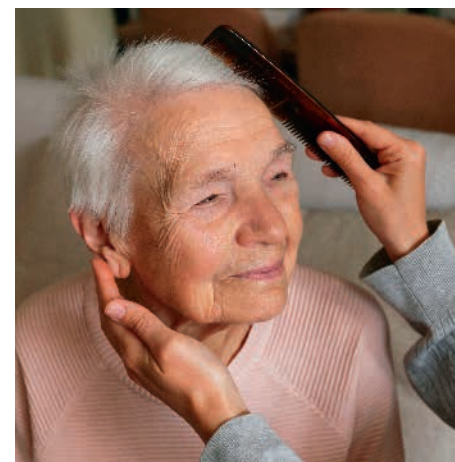
2025 FAITS MARQUANTS

> CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

En 2025, un Contrat Local de Santé, porté conjointement avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), visant à réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, a été signé, faisant intervenir de nouveaux signataires partenaires. Un plan d'actions a été défini à partir des orientations stratégiques et objectifs opérationnels et s'articule autour de cinq axes : le bien vieillir, la santé environnement, la santé mentale, la santé des jeunes publics, l'accès à la santé des populations vulnérables.

> INNOVADOM

Créé en 2022 et porté par le CIAS, le lieu ressources Innovadom vise à renforcer le maintien à domicile dans toutes ses composantes : aide humaine, aides techniques, aménagement de logement, soutien aux proches aidants, prévention santé. Le lieu propose une offre globale auprès des habitants et des professionnels : formations et information à destination des professionnels, visite d'appartement pédagogique, espace d'accueil individualisé pour les proches aidants, activités collectives de prévention et de soutien aux proches aidants, sorties loisirs pour rompre l'isolement des personnes âgées, dispositif d'activités sportives adaptées... Aujourd'hui, Innovadom est un outil structurant de la politique de maintien à domicile portée par le Pays Voironnais.



> AIDE A DOMICILE

Depuis le 1^{er} mars 2025, l'offre du service d'aide et soins à domicile (ADPAH) a été recentrée sur les besoins des bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Les interventions sont réalisées par une équipe d'auxiliaires de vie très expérimentées et formées ainsi que par une équipe dédiée aux soins à domicile permettant ainsi une prise en charge globale. Grâce à un partenariat noué avec l'association « Dom'Harmonie » qui a pu répondre aux besoins des publics non bénéficiaires de l'APA.

> SANTÉ MENTALE

Le Conseil Local de Santé Mentale, en collaboration avec ses partenaires (centres hospitaliers, groupe d'entraide mutuelle, associations, collectivités) a mis en œuvre des actions concrètes d'information et de sensibilisation sur la santé mentale et des temps d'échanges dédiés à la régulation de situations complexes pour les personnes concernées par des troubles psychiques.

Par ailleurs, des rencontres entre psychologues, et entre médecins généralistes et psychiatres, ont été organisées afin de renforcer l'interconnaissance entre les acteurs et améliorer la coordination entre professionnels.



16,8 M€

DE BUDGET CONSACRÉS
À LA COMPÉTENCE
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

1,2 M€

DE BUDGET CONSACRÉ
AUX ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS

L'ORIENTATION POLITIQUE

Le maintien du dynamisme démographique du territoire est impératif pour sa santé économique. La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a confirmé dans son article 191 l'obligation faite aux territoires de réduire de moitié leur consommation foncière au cours des dix prochaines années avec comme perspective d'arriver à la neutralité foncière d'ici 2050. La loi vise également à résorber les passoires thermiques avec l'interdiction à la location des logements ayant un Diagnostic de Performance Énergétique G en 2025, F en 2028, E en 2034. Ce ne sont pas moins de

16 000 logements du territoire qui sont concernés. Au total, la nécessité d'inscrire le territoire dans la double trajectoire ZEN et ZAN va conduire à un changement radical de notre modèle d'aménagement : il s'agit désormais de privilégier la réhabilitation à la construction neuve, de réinvestir le logement vacant dans les centres-villes et les centres-bourgs, mais aussi de réhabiliter les friches, de densifier les espaces économiques et d'organiser le retour des activités économiques compatibles avec l'habitat dans les centres-villes et les centres-bourgs.

... ARRIVER À LA NEUTRALITÉ
FONCIÈRE D'ICI 2050.

> RENOVATION DE L'HABITAT

En partenariat avec l'Ageden et Urbanis, le Pays Voironnais a lancé le dispositif Pays Voironnais Rénov' pour les 5 ans à venir. Ce dispositif accompagne les propriétaires privés dans la réhabilitation de leurs logements, qu'ils soient occupants, bailleurs, en maison individuelle ou en copropriétés pour des travaux d'économies d'énergie, de lutte contre les passoires thermiques, d'adaptation au vieillissement, de mise aux normes, de rénovation plus globale ou des parties communes de copropriétés. Avec un budget en hausse de 30 % (5 millions par an), le dispositif vise la rénovation de près de 3 150 logements sur 5 ans et sur les 31 communes. Pays Voironnais Rénov' vient compléter les autres dispositifs présents à Voiron et Tullins.

> SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE LA GRANDE REGION DE GRENOBLE (SCOT)

Suite à l'évaluation de l'application du SCOT en 2024, l'Établissement Public du SCOT a engagé une procédure de révision de ce document datant de 2012. L'année 2025 a été consacrée à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), feuille de route politique du futur document à échéance 2050. Les enjeux du territoire du Pays Voironnais ont été travaillés avec les élus communautaires ainsi que les élus communaux à l'automne 2025, afin de livrer un PAS aux nouveaux élus arrivant en 2026.



> CŒUR DE VILLAGE DE PALADRU

2025 a été consacrée à la définition d'une nouvelle programmation pour la 2^e tranche du cœur de village. Suite à des discussions entre les communes du tour du Lac, la commune des Villages du Lac de Paladru et le Pays Voironnais, la programmation initiale sera modifiée afin d'intégrer la création d'un projet d'hébergement touristique répondant au besoin du territoire dans le cadre de son schéma de développement touristique. Ainsi 2 appels à projets ont été lancés en fin d'année sur la partie logement et sur la partie hébergement touristique. En parallèle, les réflexions se sont poursuivies sur la création d'une Maison de la Pêche et de la Nature, en lien avec l'association de pêche.

> ROSSIGNOL RÉPUBLIQUE ET DIVERCITÉ À VOIRON

L'aménagement du secteur s'est poursuivi avec notamment la livraison du parking en ouvrage du Grand Angle. La livraison de la résidence Le Strato dédiée à l'habitat senior et inclusif dotée de 30 logements en accession sociale, 30 logements sociaux, 8 logements sociaux pour les personnes en situation de handicap et un centre de formation à l'autonomie. Mais aussi l'aménagement de la rue docteur Bazin et de la rue docteur Butterlin avec notamment la création d'espaces végétalisés, et l'aménagement d'une partie de la rue Alfred Thimmesch. Coté Divercité, une opération de 49 logements en accession et 17 en locatif social est en cours de construction. Par ailleurs, les aménagements des espaces publics situés sur le boulevard Franklin Roosevelt se sont poursuivis.

> DIVISION PARCELLAIRE

En lien avec l'objectif de sobriété foncière et dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2025-2031, le Pays Voironnais a élaboré un guide pour accompagner les communes vers plus de qualité dans le processus de divisions parcellaires à l'œuvre sur le territoire. Devenue courante, la division parcellaire concerne à la fois les pôles urbains et les communes plus rurales. Ce processus contribue à limiter l'étalement urbain, mais entraîne des incidences sur la gestion des stationnements, la sécurité des accès, l'intégration paysagère et patrimoniale des nouvelles constructions, et l'acceptation de ces divisions par le voisinage.

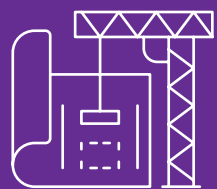
> LOGEMENT SOCIAL

Sur le sujet du logement social, le Pays Voironnais intervient à plusieurs niveaux. Via la commission sociale d'attributions intercommunale qui a étudié 606 demandes en 2025, contre 468 en 2024. Et qui intervient également pour le financement et la construction, avec en 2025, 192 logements en location sociale et 43 logements en accession sociale agréés sur les communes de Coulevie, Massieu, Rives, Saint-Jean de Moirans, Tullins et Voiron via une subvention de 900 000 € du Pays Voironnais et 700 000 € de subventions déléguées par l'État. Par ailleurs le Pays Voironnais a consacré 176 000 € de subventions déléguées par l'État pour réhabiliter des logements locatifs sociaux situés à Montferriat et à Voreppe.

> SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Afin de répondre aux enjeux de la loi Climat et Résilience de réduire sa consommation foncière, le Pays Voironnais ne pourra pas consommer plus de 170 hectares entre 2021 et 2031. Sachant que plus de 70 hectares ont déjà été consommés entre 2021 et 2025, les possibilités de développement sur des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031 sont donc limitées à environ 100 hectares sur toutes les communes du Pays Voironnais, pour tous types de projets confondus. Cet objectif maximum a donc été traduit dans la modification simplifiée du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), approuvée le 10 décembre 2025. Pour permettre le développement du territoire et construire des villes et des villages plus sobres tout en préservant la qualité du cadre de vie des habitants, nos territoires vont donc devoir mobiliser les surfaces déjà artificialisées en priorité, tout en préservant des espaces de nature en ville.

2025 en chiffres



336 914 €

VERSÉS PAR LE PAYS VOIRONNAIS
POUR LA TRANSFORMATION
DU QUARTIER DE CHAMPLONG
LES FLEURS À MOIRANS

102

propriétaires
modestes accompagnés
pour la rénovation
de leur logement



24

COMMUNES ONT CONFIE
LA GESTION DE LEURS
DEMANDES D'URBANISME
AU PAYS VOIRONNAIS



127

logements livrés
dans le quartier
gare de Moirans



130

familles accueillies
sur les aires gérées
par le Pays Voironnais

L'ORIENTATION POLITIQUE

Le statut de pôle d'équilibre du Pays Voironnais repose sur la présence simultanée de fonctions résidentielles, de fonctions économiques et de fonctions de services habituellement présentes uniquement dans les grandes agglomérations. Le maintien d'une bonne dynamique économique est donc essentiel à l'équilibre du territoire. Depuis plusieurs années, le territoire est confronté à une mutation forte de son tissu économique. Si, de par son histoire, le poids de la sphère productive et notamment l'emploi industriel demeure important, ce sont désormais l'économie résidentielle, le commerce, les services notamment, qui constituent le principal pourvoyeur d'emplois. Cette évolution a un impact important sur la localisation des emplois : ainsi, avec plus de 11 000 emplois, soit 33 % du total des emplois du Pays Voironnais, Voiron est désormais le premier gisement d'emplois de l'ensemble du territoire. La politique économique du Pays Voironnais doit aussi s'adapter à la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette qui va

LE MAINTIEN D'UNE BONNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE EST DONC ESSENTIEL À L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE.

nettement diminuer les capacités d'accueil dans les zones économiques dédiées. Il est désormais nécessaire d'être particulièrement économe en matière de foncier économique et de réserver les zones dédiées aux activités incompatibles avec l'habitat, les activités industrielles notamment.

> MAISON DE L'EMPLOI

Gérée sous la forme d'un Groupement d'intérêt Public associant les collectivités territoriales dont le Pays Voironnais, la Maison de l'emploi regroupe plusieurs outils et dispositifs pour l'emploi, la formation et l'insertion. C'est à la fois un lieu d'accueil pour tous les publics : jeunes, publics en précarité, salariés et seniors, mais également un pôle d'appui pour les dirigeants de TPE/PMI et une plateforme d'animation territoriale pour l'emploi et la formation. En 2025, près de 11 000 personnes ont été accueillies à la Maison de l'emploi. Le lien avec les entreprises s'est renforcé, ainsi 801 entreprises ont été contactées.

Par ailleurs, la MDE a organisé « En route vers l'emploi » dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, un événement qui a réuni 120 participants et 17 entreprises.

> FUTUR EN VUE

Avec la première édition de « Futur en vue, Future envie », des élèves de 3^e et de 2nde de 9 établissements du territoire sont partis sur le terrain à la découverte des métiers. Cette démarche a été initiée par le collectif Econex en partenariat avec le Comité local école entreprise et la Maison de l'emploi, pour permettre aux élèves de prendre en main cette période charnière de leur orientation. Une démarche inédite rendue possible grâce à l'implication conjointe de près d'une trentaine d'entreprises du territoire, du monde enseignant et des parents d'élèves. Si l'objectif est bien la découverte des métiers, il s'agit également de valoriser les différentes voies de formation et pour les enseignants d'accompagner au mieux leurs élèves dans leur orientation.

> ENTREPRISES

Le collectif Econex a organisé le premier Salon des entreprises du Pays Voironnais rassemblant une centaine d'exposants locaux : entreprises, entrepreneurs et associations du territoire. Une belle opportunité de valoriser les talents et savoir-faire locaux, faciliter les échanges et collaborations et promouvoir une économie locale et solidaire auprès du grand public.



2025 en chiffres

200

COMMERÇANTS
ET ARTISANS
SOUTENUS



24 entreprises
financées grâce au
partenariat avec Initiative
Pays Voironnais

20 000

PERSONNES ACCUEILLIES
DANS LES BUREAUX
DE L'OFFICE DE TOURISME

4 projets
d'implantation
d'entreprises concrétisés
soit 28 000 m² vendus

330 000

VISITEURS DU NOUVEAU
SITE INTERNET DÉDIÉ
AU TOURISME, SOIT 10 %
DE PLUS QU'EN 2024



> TOURISME

Le Pays Voironnais qui gère le réseau de randonnée inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnées (PDIPR) sur son territoire a achevé sa requalification. Ces itinéraires qui constituent un réseau de 550 km assurent aux marcheurs des randonnées confortables sur des sentiers entretenus et sécurisés par la collectivité. Afin de s'adapter aux évolutions du territoire, le réseau datant d'une quinzaine d'années a bénéficié d'une remise à jour afin de permettre une meilleure répartition des itinéraires, mais aussi de favoriser le passage sur chemins et non sur routes goudronnées. Parmi les grandes nouveautés, la connexion aux gares ferroviaires de Rives, Tullins, Voreppe et Voiron afin d'accéder au réseau de randonnée via des modes de transport plus vertueux.

> FORÊT

Le Pays Voironnais est désormais adhérent à l'association Sylv'ACCTES qui permet de financer des projets de gestion durable en forêt pour les propriétaires publics et privés. La gestion durable permet d'associer les enjeux de sylviculture et les enjeux environnementaux. Les aides accordées sont conditionnées par les orientations sylvicoles définies dans un Projet Sylvicole Territorial commun avec le Parc naturel régional de Chartreuse. Parallèlement, la mise à jour du schéma de desserte forestière couvrant l'intercommunalité vise à mieux intégrer la multifonctionnalité de la forêt dans les priorités à donner pour la desserte. Ainsi, le potentiel sylvicole a été pris en compte, mais aussi la défense des forêts contre les incendies, l'accueil du public et les impacts sur la biodiversité forestière et la ressource en eau.

> INSTALLATION

La société A.Raymond s'est installée en mars 2025 sur le parc d'activités de Centr'Alp 2 sur un tènement de plus de 48 000 m². Cette entreprise emblématique de l'histoire industrielle du bassin grenoblois est le leader mondial en solution de fixation et d'assemblage en particulier dans le secteur de l'automobile, mais également dans les domaines de la santé, de l'agriculture, des énergies renouvelables et de l'industrie. Ce nouveau site de production permet d'assurer le développement d'une nouvelle branche d'activité dans le domaine pharmaceutique avec A.Raymondlife.



18,5 M€
DE BUDGET CONSACRÉS
À L'ÉCONOMIE
ET À L'EMPLOI

L'ORIENTATION POLITIQUE

La culture est ce qui permet à une population de « faire société ». Elle est une source majeure d'intégration et de développement individuel et à ce titre, contribue donc au développement de l'égalité des chances, mais aussi à la construction du lien social ; elle permet de construire le vivre-ensemble et de développer les capacités individuelles à comprendre le monde dans lequel nous vivons. La culture permet aussi le renforcement de l'attractivité du territoire, l'amélioration de la qualité de vie des habitants et le renforcement de l'égalité des chances.

L'intervention de la Communauté en matière de culture doit être complémentaire à celle des acteurs déjà présents et notamment les communes. Elle n'a pas vocation à se substituer aux acteurs déjà en place, mais doit

assurer une fonction de dynamisation, de coordination et de valorisation de l'existant. Il est cependant nécessaire de prendre en compte une double évolution.

Les pôles urbains, fortement touchés par la baisse des dotations, vont avoir de plus en plus de difficultés à assumer seuls le financement d'équipements qui, on le constate au travers de leur fréquentation, ont une véritable vocation intercommunale. Le Pays Voironnais a depuis longtemps fait le choix de faire de la culture un vecteur de l'égalité des chances. Les élus communautaires ont cependant choisi d'inscrire l'ambition culturelle dans le champ de la proximité. Ainsi, il s'agit désormais pour l'intercommunalité de faire avec et d'aider les communes à faire plutôt que de chercher à faire à leur place.

... FAIRE DE LA CULTURE UN VECTEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

2025 en chiffres



+ 28 %
de visiteurs
au Musée Mainssieux

50 000

SPECTATEURS
POUR LES ÉVÉNEMENTS
PORTÉS PAR
LE GRAND ANGLE



33 000

visiteurs au Malp,
dont 30 % viennent
de la région Auvergne-
Rhône-Alpes et d'ailleurs.

18 000

PARTICIPANTS
AU FESTIVAL
LIVRES À VOUS



2025 FAITS MARQUANTS

> PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (PAH)

L'année 2025 a vu le renouvellement pour 10 ans du label Pays d'art et d'histoire par le ministère de la Culture, à l'issue d'un important travail de bilan et d'élaboration d'un nouveau dossier de candidature.

Cette année a également été marquée par un travail partenarial : avec le MALP pour l'exposition « Fortifications. Le territoire au Moyen Âge » ou encore avec la commune de Voreppe avec l'édition d'un livret Focus autour de la restauration des deux églises de la commune.

> PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Pendant toute l'année, le Pays Voironnais a mené une démarche de concertation auprès des associations, élus, techniciens et habitants afin de faire émerger les orientations de son projet culturel de territoire.

Ces 4 axes (faire vivre un écosystème culturel local riche et coopérant ; diversifier les publics et développer les actions avec le public éloigné des pratiques culturelles ; passer d'une compétence partagée à une responsabilité commune ; lever les freins matériels à l'accès à l'offre culturelle) complétés par des leviers d'actions, ont été votés par le conseil communautaire en novembre 2025.

> GRAND ANGLE

Pour la saison 2024-2025, le Grand Angle a accueilli 52 spectacles ; 18 ont été créés par des compagnies régionales et 5 spectacles ont été décentralisés dans 7 communes partenaires.

Plus de 42 000 spectateurs ont été accueillis dans la saison, dont plus de 6 000 scolaires. La Biennale Tous Créateurs, rendez-vous emblématique du mois de mai, s'est déployé dans le centre-ville de Voiron lors d'une soirée spectaculaire et aérienne avec la Compagnie Transexpress et a permis de valoriser le travail de 1 500 jeunes amateurs devant près de 8 000 spectateurs.

> LIVRES À VOUS

Pour sa 17^e édition, le festival Livres à vous a encore battu son record de fréquentation, dépassant les 18 000 participants. L'occasion pour le public d'entrer dans l'univers des 35 auteurs invités, via les 120 rendez-vous publics : rencontres, ateliers d'écritures et d'illustration mais aussi spectacles, expositions et le salon des dédicaces. Ajoutez à cela une centaine de rencontres scolaires et des parcours d'Éducation artistique et culturelle touchant 2 000 élèves supplémentaires par rapport à 2024.



> MUSEES

Les musées ont poursuivi leur dynamique autour de nouvelles expositions temporaires. Le Malp a produit sa première grande exposition « Fortifications. Le territoire au Moyen Âge » en partenariat avec le PAH. Quant au Musée Mainssieux, après le grand succès rencontré par « Les Orients de Mainssieux – le goût de l'ailleurs », le musée a exploré la thématique aquatique de la saison culturelle départementale avec l'exposition « L'heure du bain », permettant au musée d'enregistrer une hausse de sa fréquentation de 28 % par rapport à 2024.

Complétés par une riche programmation d'environ 200 rendez-vous (ateliers, visites, spectacles), et une participation aux grands événements (Nuit des musées, Journées de l'archéologie, Journées du patrimoine, Fête de la science), les musées affichent près de 40 000 visiteurs.

5,8 M€

DE BUDGET CONSACRÉS À LA COMPÉTENCE
CULTURE ET PATRIMOINE

> ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Sur la saison 2024-2025, ce sont plus de 7 500 personnes qui ont bénéficié d'un projet d'éducation artistique et culturelle pour un total de 3 600 h d'interventions artistiques. Déployés dans la quasi-totalité des communes, par tout le service culturel, ces parcours d'éducation artistique et culturelle sont une porte d'entrée vers la curiosité et la découverte, qu'ils aient lieu à l'école ou sur les temps périscolaires et extrascolaires. Certains de ces parcours ont été restitués dans l'espace public à l'occasion de la biennale Tous Créateurs.



> RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Pour l'été 2025, les bibliothèques ont proposé davantage de créneaux d'ouverture afin d'offrir un lieu pour se poser, se rencontrer, découvrir et emprunter. Plus de 2 000 personnes ont participé aux animations estivales. Le nombre d'abonnés continue de croître et dépasse les 19 110 abonnés, soit plus de 19 % de la population, ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale. 30 % des usagers utilisent au moins 2 bibliothèques du réseau.

Conseil DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS VOIRONNAIS

En 2025, le Conseil de développement a été particulièrement prolifique et a notamment travaillé sur plusieurs thèmes lors de ses saisines.

> « LA ZA DU FUTUR » : L'ARCHIPEL DE CENTR'ALP

Le Conseil de développement a travaillé sur une vision prospective du parc d'activités de Centr'Alp à l'horizon 2050. Cette zone, traversée par un corridor écologique, ne peut pas s'étendre à l'infini. Afin de lui permettre de se développer, le Conseil de développement propose le concept d'archipel de Centr'Alp. Composée d'îlots d'entreprises traversés par des corridors écologiques, la zone mettrait l'écologie au centre, au service du bien-être, de l'attractivité et de la résilience du parc d'activités. Chaque îlot serait densifié, les parkings en silo, les déplacements doux mailleraient la zone, les clôtures seraient réduites pour la faune, et plusieurs fonctions seraient mutualisées, comme les restaurants d'entreprises, les services, la logistique, les salles de séminaires, la gestion des espaces verts...

Suite à ce travail prospectif, une soirée de travail avec les acteurs économiques a permis d'enrichir la réflexion et les propositions.



> ENQUÊTE SUR L'EAU

Le Conseil de développement a mené une enquête sur l'eau en interrogeant 300 usagers quotidiens via une enquête en ligne, et un panel de 22 professionnels (agriculteurs, industriels, naturalistes, commerces/services) afin de connaître leur perception sur la ressource en eau actuelle et future. Hivers plus pluvieux et étés plus chauds, chacun est impacté à sa manière. Les usagers du quotidien sont conscients des enjeux climatiques mais confiants dans les institutions. Ils sont prêts à agir, et notamment à utiliser une eau brute pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable. Les professionnels sont déjà impactés, ils sont inquiets, notamment les agriculteurs qui peuvent tout perdre lors d'épisodes extrêmes. Pour les industriels, la disponibilité en eau sera un gage d'attractivité, mais il faudra gérer les inondations, notamment à Centr'Alp. Enfin, pour les naturalistes, la gestion de l'eau doit se penser en cohérence avec le cycle naturel de l'eau, dont le rôle est justement de stocker ou redistribuer l'eau.



2025 FAITS MARQUANTS



> LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS EN MATIÈRE DE MOBILITÉS

Le Conseil de développement s'est intéressé aux facteurs clés qui font que les personnes décident de changer de mode de déplacement. Accompagné par une psychologue sociale spécialisée, le groupe a défini 2 cibles d'expérimentation : les actifs de Centr'Alp et les jeunes du collège de Moirans.

Ce groupe a pu se rendre compte de certains leviers :

> Pour les actifs : le degré d'attachement au territoire favorise son envie de le préserver et d'utiliser des modes décarbonés, et il est assez fort sur le bassin de Centr'Alp.

> Pour les jeunes : l'effet de groupe conditionne la façon de se déplacer.

Pour tous, la dangerosité des routes, ou le manque de voies cyclables, si l'on se focalise sur le vélo, est un immense frein au changement modal.

PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEgarde

Au titre de la loi Matras de 2021, la Communauté du Pays Voironnais a l'obligation de se doter d'un plan intercommunal de sauvegarde (PICS). Complémentaire des Plans Communaux de Sauvegarde, le PICS prépare, organise la solidarité intercommunale en situation de crise et dans ses missions de protection de la population. Il organise également le rétablissement et/ou le maintien des compétences intercommunales essentielles via un plan de continuité d'activité.

L'année 2025 aura permis la structuration de l'organisation interne au Pays Voironnais pour mener à bien la mise en place du PICS.

Un tour des 31 communes a été réalisé afin de répertorier les risques naturels et technologiques sur le territoire, mais aussi d'expliquer les enjeux du PICS, le rôle du Pays Voironnais en matière de risques majeurs, et de recenser les éventuels besoins.



BILAN SOCIAL

L'EFFECTIF

Au 31 décembre 2025, la Communauté du Pays Voironnais et son CIAS comptent 686 agents permanents, représentant 625 équivalents temps plein.

ZOOM SUR LA RÉPARTITION DE L'EFFECTIF

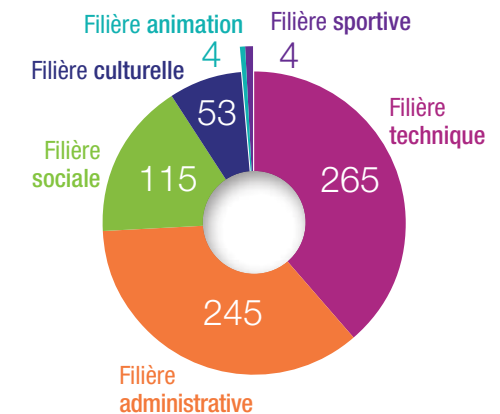
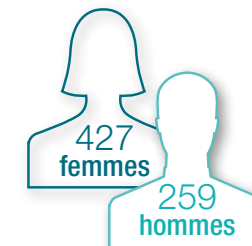
488 agents sont titulaires, 198 agents non titulaires permanents.

Parmi les permanents :

Catégorie A : 153

Catégorie B : 122

Catégorie C : 411



2025 ACTIONS CLÉS

> LA FINALISATION DE LA RESTRUCTURATION DU RIFSEEP DE LA COLLECTIVITÉ

En 2023, la collectivité a agi sur les montants de son RIFSEEP afin de renforcer son attractivité lors des recrutements. En 2024, une réflexion structurelle s'est engagée, au travers d'une approche participative.

En 2025, les nouveaux groupes fonctions ont été définis, avec des critères retravaillés. 5 groupes fonctions ont été identifiés : réaliser, gérer, ingénierie, piloter et encadrer. La délibération a été prise, et le nouveau dispositif a été mis en place sur l'ensemble de la collectivité via un plan de communication interne (prise des arrêtés, mise en paye...).

> L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR FACIALE DES CHEQUES DÉJEUNERS

En 2025, la collectivité a souhaité augmenter la valeur faciale des chèques déjeuners, afin de renforcer l'action sociale en faveur des agents de la collectivité.

> LA SANTÉ DE NOS AGENTS

> **Le travail par fortes chaleurs :** la collectivité a renforcé son panel d'actions pour mieux organiser et anticiper les épisodes de fortes chaleurs, suite à un passage, pour la 1^{ère} fois dans notre région, en alerte rouge. Au-delà des mesures « classiques » (décalage des horaires de travail, modification des horaires d'ouverture de certains équipements, fournitures d'équipements comme des gourdes isothermes, des glacières, messages de prévention...), la collectivité a mené un travail, en lien avec la médecine du travail, de recensement des agents particulièrement vulnérables. Par ailleurs, des équipements « nouvelle génération » ont été testés, tels que casquettes, gilets et serviettes rafraîchissantes. Enfin, certaines missions particulièrement exposées ont été décalées sur une autre période de l'année.

> **L'éveil musculaire :** il s'agit d'une pratique qui vise à préparer le corps à l'effort et à réduire les tensions musculaires. Cela permet de prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS) dans une démarche de prévention et de qualité de vie au travail. L'unité Prévention des risques, en lien avec la médecine du travail, a animé plusieurs ateliers d'éveils musculaires ; l'objectif est de transmettre les bons gestes, puis que les agents puissent continuer en toute autonomie et dans la durée.

2025 en chiffres

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

1 594 jours de formation Pays Voironnais, et 484 jours CIAS, 57 agents accompagnés dans leur évolution professionnelle

RECRUTEMENT

109 jurys de recrutement 133 stagiaires écoles accueillies dont 14 stages rémunérés

* Ces chiffres ne reflètent que l'activité du service RH pour le compte de l'intercommunalité. Ils ne prennent pas en compte l'activité pour le compte de la Ville de Voiron. Ce n'est donc qu'un reflet partiel de l'activité du service.



**COMMUNAUTÉ
DU PAYS VOIRONNAIS**

40, rue Mainssieux
CS 80363 - 38516 Voiron Cedex
Tél. : 04 76 93 17 71

 Pays Voironnais - Officiel

www.paysvoironnais.com


Communauté du Pays Voironnais